2.4- Le calendrier général de l'action. Ce calendrier sera précisé en septembre 2018

Courant mai 2018	Mise en ligne du dossier opérateur à destination des Associations départementales comprenant la fiche d'inscription des AD sur le site www.ensemblepourleducation.
15 juin 2018	Date limite d'inscription des Associations départementales auprès de la Fédération nationale et désignation d'un correspondant « Agis pour tes droits »
Mi-juin 2018	Envoi aux Associations départementales des supports de communication à adresser aux territoires et aux espaces éducatifs, comprenant une fiche d'inscription
De juin à fin septembre	Repérage des initiatives locales et accompagnement des projets
	Envoi des bulletins de participation par les écoles, les établissements scolaires et les centres de loisirs aux associations départementales
	Envoi aux structures participantes de l'affiche de promotion de l'action 2018
Pour le 30 octobre au plus tard	Envoi à la Fédération nationale, par les associations départementales du tableau définitif des participants, en précisant la nature des projets conduits localement et la nature des productions
	Envoi des date(s) et lieu(x) de la fête du 20 novembre comprenant notamment la Galerie départementale des droits
Novembre 2018	Fêtes du 20 novembre, animations locales et départementales et organisation des Galeries des droits : sélection des coups de cœur pour l'évènement national
Le 15 décembre au plus tard	Envoi, par les associations départementales à la Fédération nationale des Francas, de la liste des coups de cœur départementaux
Janvier 2019	Envoi des productions sélectionnées à l'Association départementale organisatrice de l'évènement national
Février/ mars 2019	Galerie nationale des droits dans le cadre du Festival des droits des enfants et de la citoyenneté
Début mars 2019	Retour des productions dans les associations départementales
	Souscription pour les affiches « Les 30 ans de la CIDE »
Avril 2019	Envoi aux AD des affiches « Les 30 ans de la CIDE »
À partir de septembre 2018 et jusqu'en Mars 2019	Valorisation des actions, des productions sur la plateforme numérique « droitsetcitoyennetedesenfants » (sous réserve)